

Frédéric LORIDANT¹
 Pascal BURA²

DE L'EAU ? DU VIN ? NOTE SUR DES PRATIQUES FUNÉRAIRES (ABLUTIONS/LIBATIONS) A propos d'une tombe à incinération découverte à Théroouanne (Pas-de-Calais)

Théroouanne est aujourd'hui un petit village du Pas-de-Calais situé sur la route Arras/Boulogne-sur-Mer, dont le passé prestigieux ne se devine pas dans le paysage actuel (Fig. 1). Chef-lieu oublié de la cité des Morins, Théroouanne/*Tarvanna* dans l'Antiquité est surtout connue par sa disparition en 1553 sous les coups des armées impériales de Charles Quint. Siège d'un évêché, cette ville médiévale acquise à la cause des Français, fut entièrement rasée et son sol salé afin que plus rien n'y pousse. Ainsi disparut une cathédrale gothique de première importance qui est connue uniquement par des gravures et des fouilles anciennes.

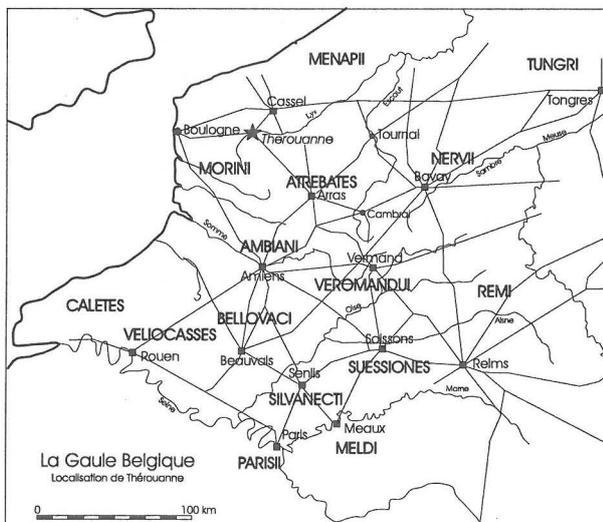


Figure 1 - La Gaule septentrionale.

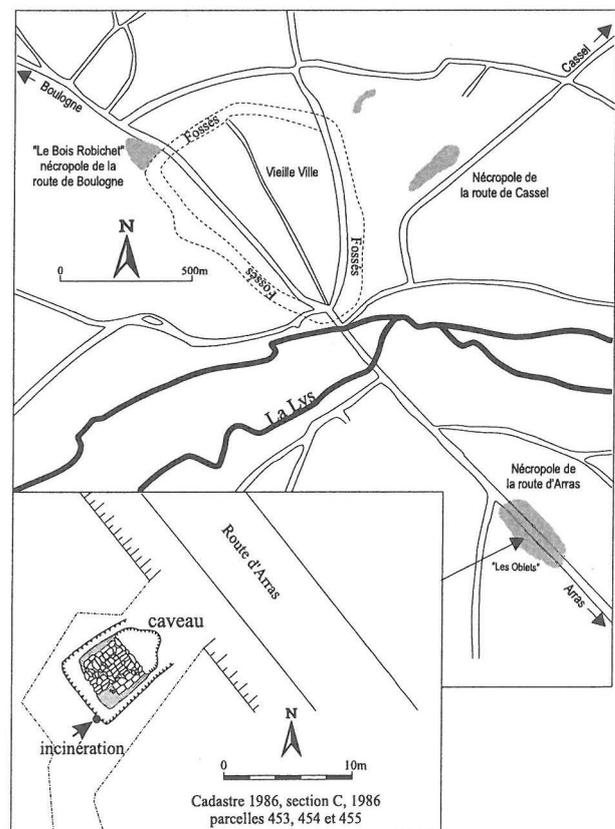


Figure 2 - Théroouanne. Localisation des nécropoles et de l'incinération à "la fiole en plomb".

- 1 Conservateur du Patrimoine, Hôtel du Département, Direction de l'Action Culturelle, Service Archéologique, 51 rue Gustave Delory, 59047 Lille CEDEX, floridant@nordnet.fr. Cet article n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide d'Hélène Bodart, de Véronique Devred, de Vincent Lascourt et de Karine Michel. Qu'ils en soient remerciés.
- 2 Anthropologue, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Base archéologique de Théroouanne, 62129 Théroouanne.

Bien que chef-lieu de la cité des Morins, *Tarvanna* n'a jamais fait l'objet d'une exploration systématique contrairement à Bavay qui a suscité de nombreuses vocations d'archéologues. Une importante synthèse sur la Morinie et Théroouanne a été publiée en 1976 par Roland Delmaire (Delmaire 1976) mais la documentation archéologique reste encore insuffisante et la topographie de la ville antique est très mal connue (Fig. 2) malgré la reprise timide des fouilles qui dépendent étroitement de l'évolution du bâti et des moyens consacrés à l'archéologie de sauvetage (Barbé, Bourel 1996).

I. LA TOMBE À LA FIOLE EN PLOMB³

Lors de la construction d'une rampe d'accès au garage d'un particulier dans le secteur de la nécropole de la route d'Arras, des blocs assisés furent mis au jour. Une fouille de sauvetage fut immédiatement entreprise⁴ et il s'avéra qu'ils correspondaient à la couverture d'un caveau funéraire d'assez grande taille formant une structure parallélépipédique de 3 m par 3,30 m sur 2,35 m. Il renfermait deux défunts posés sur des lits (Barbé et *alii* 1997). A la suite de l'effondrement d'une coupe stratigraphique dû à une pluie, le propriétaire du terrain, M. Louchart, récupéra le matériel d'une tombe à incinération en effectuant de nombreuses observations scientifiques.

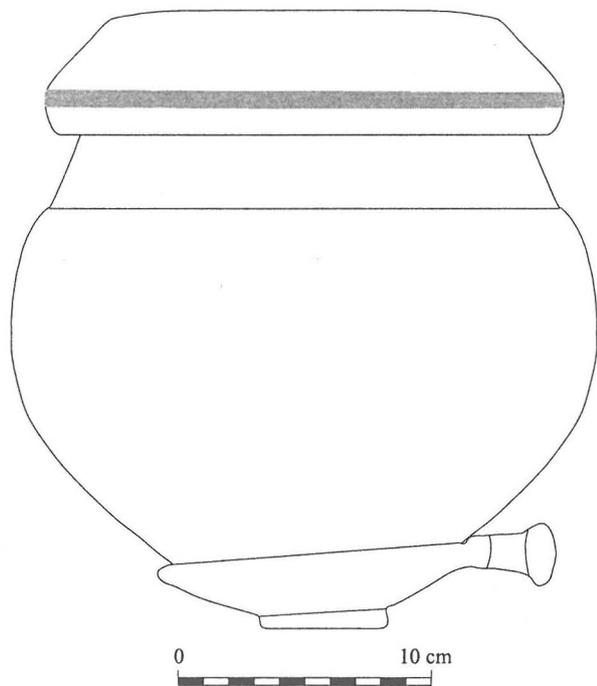


Figure 3 - Théroouanne, route d'Arras, "Les Oblets".
Reconstitution de la tombe à "la fiole en plomb".

Les objets formaient un bloc comprenant trois céramiques empilées. L'urne était fermée par une assiette renversée faisant office de couvercle. L'ensemble était posé dans une patère. Curieusement, aucun autre objet n'a été retrouvé bien que la présence de la patère sous-entende l'existence d'une cruche (*infra*) (Fig. 3), ces deux objets renvoyant aux pratiques des ablutions lors des funérailles.

L'urne a fait l'objet d'une fouille minutieuse par Pascal Bura. Elle renfermait, en plus des ossements, un élément de tabletterie, une rondelle en verre et une fiole en plomb représentant une amphore. Par commodité, nous l'appellerons «la tombe à la fiole en plomb».

1. Le matériel (Fig. 4).

L'urne est un pot globulaire à col tronconique court en pâte grise, sableuse. L'assiette est modelée et peut-être finie à la tournette. La patère est dorée au mica, la manche se termine par un disque. L'élément de tabletterie a été déposé cassé dans l'urne ; son profil est légèrement concave. Sa forme est triangulaire et il est percé de 6 trous. La rondelle de verre est taillée dans une verrerie ; des traces inégales de découpe sont visibles sur le bord.

L'état de conservation de la fiole en plomb est bon ; une des anses est ébréchée et un trou d'oxydation (?) se trouve à la base du point d'attache de l'autre anse ; des déformations dues à des chocs sont nettement visibles sur l'embouchure. La hauteur est de 72,7 mm pour une largeur maximale prise aux anses de 32,1 mm. Le diamètre de l'embouchure est de 22,3 mm et le poids de 49,5 g. L'objet est creux, sa profondeur maximale mesurée est de 59 mm.

Une épaule assez marquée sur laquelle se greffent les anses assure la transition avec un col très long et cylindrique. Il se termine par une lèvre assez haute en bandeau. Les anses forment un angle presque droit et se rattachent aux trois-quarts de la hauteur du col. La panse est conique et se termine en pointe. Les deux faces de l'amphore miniature présentent un décor quasi identique d'entrelacs embossés sur la panse et le col ; deux points, également en relief, se trouvent juste sous l'embouchure. Ce décor réticulé rappelle sans nul doute un système de cordage enserrant la panse.

Cette fiole reste, à notre connaissance, sans parallèle en Gaule septentrionale et doit être considérée comme une curiosité. Des objets similaires sont connus dans le monde méditerranéen occidental (Tchernia et *alii* 1978, p. 70-71) mais il s'agit de poids en forme d'amphore avec un anneau de suspension. Plus à l'est, des fioles en plomb figurant une amphore ont été retrouvées dans des tombes de la nécropole de Rhénée à Délos. Comme l'exemplaire de Théroouanne, elles sont de petite taille (6 cm de hauteur) et deux d'entre elles

3 L'ensemble des dessins de céramiques présentés sont à l'échelle 1/3. Ils sont issus d'articles publiés et ont été parfois repris pour uniformiser la présentation. Les dessins proviennent (dans l'ordre d'apparition) pour Théroouanne, la tombe à l'amphore, de Thuillier 1996b, pour Baralle de Hosdez, Jacques 1989, pour Mazingarbe de Bourgeois 1997, pour Fouquière-les-Lens de Bastien, Demolon 1975, pour Vimy de Monchy 1977, pour Théroouanne de Delmaire, Chevalier 1981 et Delmaire 1984, pour Blicquy, de Blicquy 1972 et pour Arsimont, de Mariën 1983.

4 L'autorisation de fouille a été accordée à H. Barbé, alors ITA au Service Régional de l'Archéologie du Nord/Pas-de-Calais, assisté de F. Thuillier (assistant d'étude, AFAN), Chr. Benoit (topographe, AFAN), L. Deschodt (géomorphologue, AFAN), F. Decanter, V. Devred et V. Lascour (techniciens, AFAN). Le caveau fut démonté et déposé au Musée Sandelin à Saint-Omer.

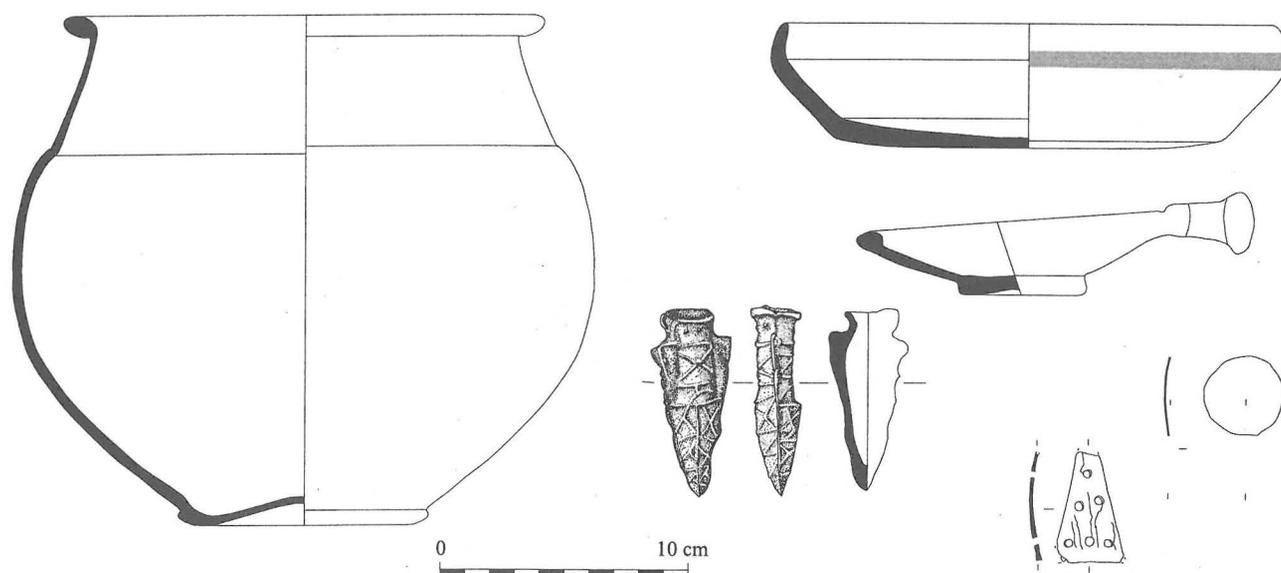


Figure 4 - Théroouanne, route d'Arras, "Les Oblets". Tombe à "la fiole en plomb".

portent un motif réticulé symbolisant un filet enserrant la panse. Elles sont identifiées à des ex-voto (Deonna 1938, p. 340, pl. 850, 851).

2. Hypothèse de datation.

La datation de cet ensemble repose uniquement sur les trois céramiques. Le pot à col tronconique, servant d'urne cinéraire, est une forme connue à Théroouanne. La fouille du "Bois Robichet" à la limite de la ville antique a permis de mettre au jour des niveaux d'occupation de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et le pot globulaire tronconique à col court constitue «l'essentiel du répertoire en céramique grise sableuse» (Blamangin, Vanhille 1996, p. 491). Les autres parallèles pour cette forme sont à chercher en Atrébatie⁵. Dans la nécropole de Baralle qui se situe à la limite entre la cité des Nerviens et celle des Atrébatés sur l'axe Bavay-Cambrai-Arras, des vases morphologiquement très proches ont été utilisés comme urnes dans des sépultures datées de la phase III (tombe J87/J35 par exemple ; Flaviens-extrême fin du I^{er} s. - Hosdez, Jacques 1989). Au cours du II^e s., l'évolution de la forme tend vers un allongement du col tronconique. Dans une autre tombe de la nécropole de la route d'Arras à Théroouanne (St11, Thuillier 1996b), l'urne et les offrandes avaient été déposées dans une amphore Dressel 20 au col "sabré" (Fig. 5), une *tegula* servait de couvercle. L'urne a un col tronconique plus développé. Elle était accompagnée d'un viatique d'origine animale, de neuf céramiques dont deux couples patère/cruche, de deux cruches pour les libations, d'une bouteille en verre et d'une obole à Charon, en l'occurrence une monnaie d'Hadrien frappée entre 132 et 138 (Thuillier 1996a, p. 43 et 1996-b, p. 25). La datation proposée est «la deuxième moitié du II^e s. ou le début du III^e s.». Par la suite, le col de ce

type de pot se bombe et devient franchement convexe à la fin du III^e s. (Tuffreau-Libre 1994). En se fiant à la documentation actuelle (parallèles, évolution), il apparaît que le pot à col tronconique court se rencontre essentiellement dans des contextes datés de la fin du I^{er} s. ou du tout début du II^e s. au plus tard.

L'assiette est à paroi oblique et se termine par une lèvre convexe ; le fond est plat. C'est une céramique modelée avec une bande lissée juste sous la lèvre. La couleur est noire, de même que la pâte à gros dégraissant. Cette catégorie de céramique non tournée a été mise en évidence dans des niveaux de la fin du I^{er} s. lors de la fouille du "Bois Robichet" à Théroouanne ; c'est une forme fréquente au Haut-Empire dans la Flandre voisine, territoire des Ménapiens (chef-lieu Cassel)⁶.

La patère dorée au mica est connue en milieu funéraire. Elle est généralement associée à une cruche et l'ensemble symbolise la pratique funéraire de la purification par les ablutions (*infra*). Le type retrouvé dans la sépulture de Théroouanne appartient à la deuxième génération de céramique dorée (type *DOR 2*, 16). Des parallèles avec du matériel similaire le datent entre la fin du I^{er} s. et le début du III^e s. (*infra*). La patère retrouvée dans le caveau est identique (la datation des inhumations est donnée par C¹⁴ : 110 apr. J.-C.).

La céramique permet de proposer pour cette tombe une datation entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s. au plus tard.

II. ABLUTIONS ET LIBATIONS

L'urne, la patère, la rondelle de verre et la fiole en plomb sont les témoins matériels de rites et de pratiques funéraires qui se rencontrent assez fréquemment dans le nord de la Gaule. Le pot à col tronconique court

5 A Bruay-La Buisnière, très vaste officine de potiers se trouvant à mi-chemin entre Arras et Théroouanne, des fouilles récentes ont permis d'étudier 6 fours et les dépotoirs ; d'après les fouilleurs, cette forme se rencontre. Néanmoins, la seule étude sur des productions du Haut-Empire réalisée par Marie Tuffreau-Libre (Tuffreau-Libre 1980), n'inventorie pas ce type de pot au profil assez caractéristique. Il est également connu à Fresnes-lez-Montauban près d'Arras, fouilles TGV 1989/90 (non publiées).

6 La région de Théroouanne est contiguë à la Flandre, Cassel n'est distante du chef-lieu de la cité des Morins que de 23 km.

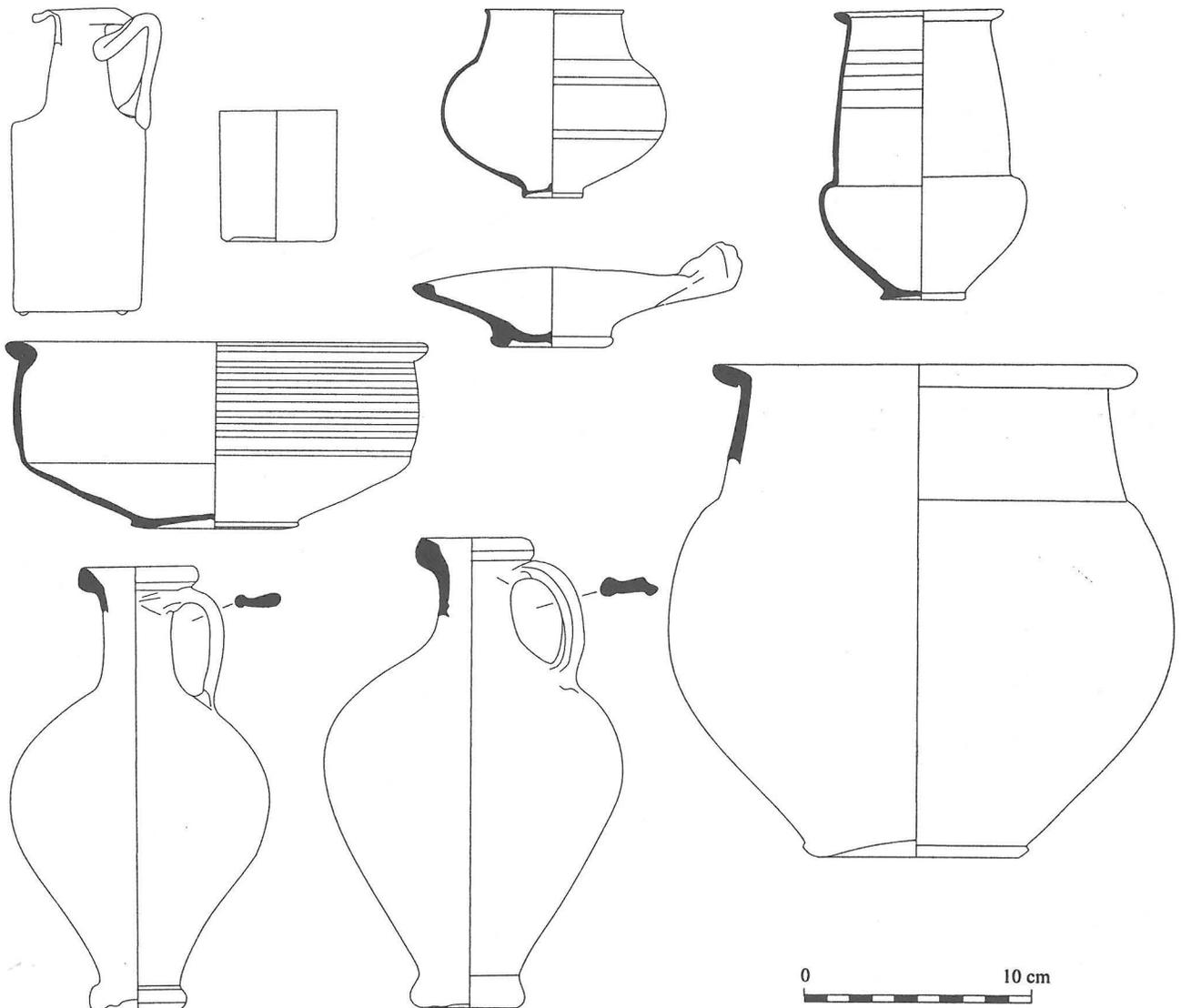


Figure 5 - Théroouanne, route d'Arras, "Les Oblets". Tombe en amphore, deuxième moitié du II^e s. ; l'amphore, les deux cruches et une patère ne sont pas représentées (Thuillier 1996a).

sert de réceptacle aux os incinérés et triés comme l'indique l'absence de cendres. La quantification pondérale des ossements démontre que toutes les régions anatomiques sont représentées ; le ramassage des os s'est donc effectué de manière exhaustive et non préférentielle (*infra* : annexe). Le couvercle clôt l'urne cinéraire hermétiquement : en enfermant les restes du défunt, on l'empêche ainsi de revenir tourmenter les vivants⁷. A défaut d'une monnaie métallique, les proches ont déposé un fragment de verre volontairement taillé en rond. Il symbolise sans doute l'obole à Charon. La présence du fragment de tabletterie n'est pas expliquée. S'agit-il d'un objet cher au défunt ? Ou d'un rappel de l'occupation de ce dernier ? Il est impossible de le savoir. Les derniers objets, la patère et la

fiolle font référence aux pratiques des ablutions (l'eau) et peut-être des libations (le vin ou tout autre liquide digne des dieux)⁸.

1. De l'eau ?

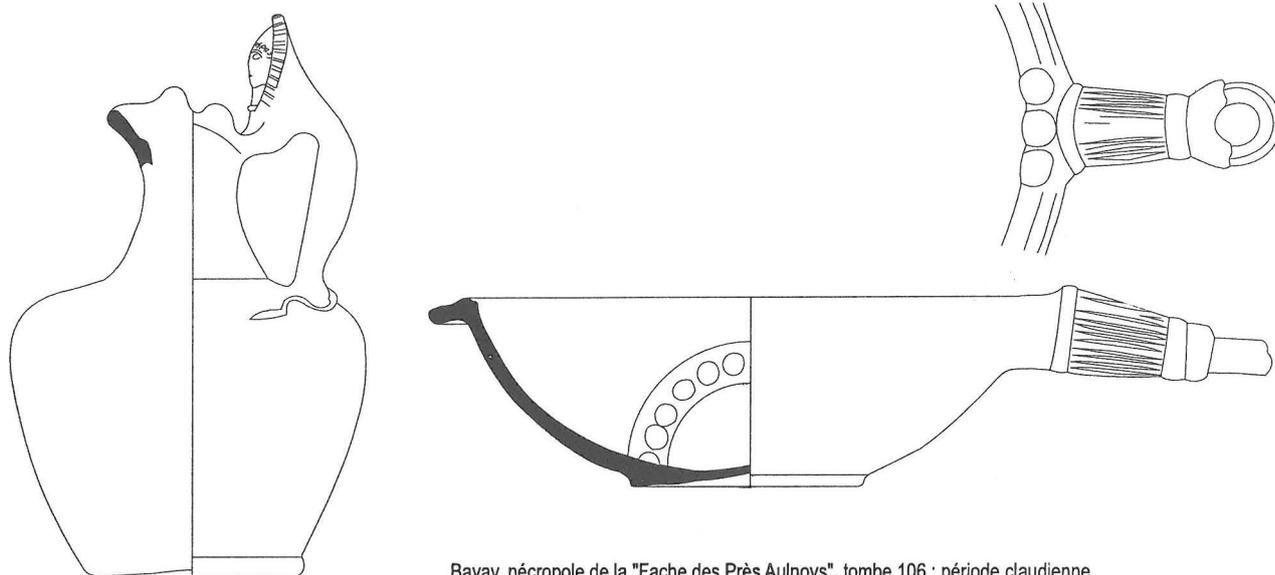
Mis en évidence il y a peu⁹, le dépôt d'une patère et d'une cruche, souvent appelée à tort *cœnochoée* à cause du bec presque toujours pincé, est lié au rite de purification du défunt ou éventuellement des participants aux funérailles, et non à la pratique des libations comme cela a parfois été écrit. En effet, la patère et la cruche dans le quotidien appartiennent au domaine de la toilette et non à celui des liquides revigorants et, dans les sacrifices, elles servent à rincer les mains du prêtre¹⁰ (Nuber 1972, Notte 1995). Leur présence physi-

7 Certains pensent que cette pratique était plutôt destinée à protéger le défunt (Allain et *alii* 1992, p. 128).

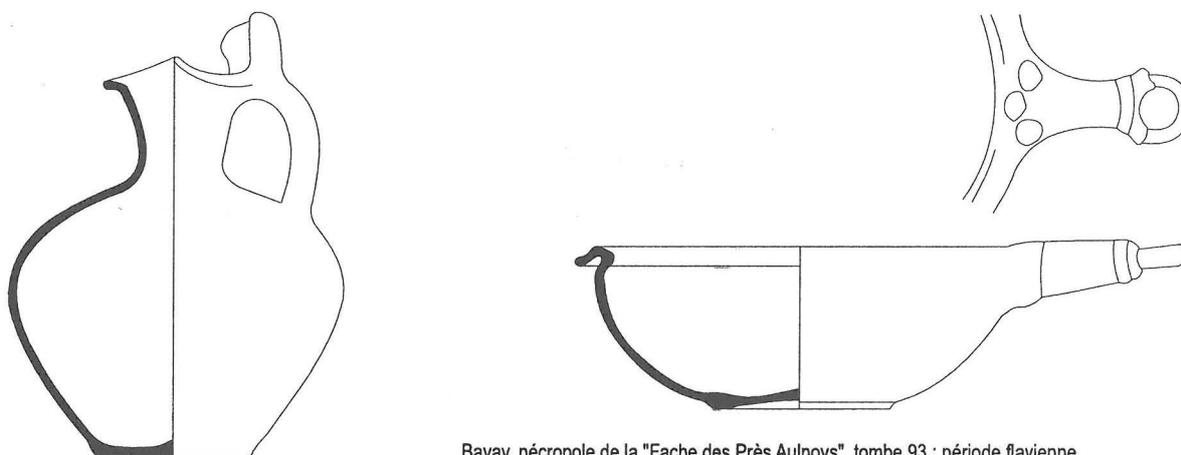
8 Par commodité, nous conservons par la suite le vin, du Côtes de Provence bien entendu.

9 Nous renvoyons à Nuber 1972, Blicquy 1972 et plus récemment de Notte 1995 qui actualise les travaux de H. U. Nuber.

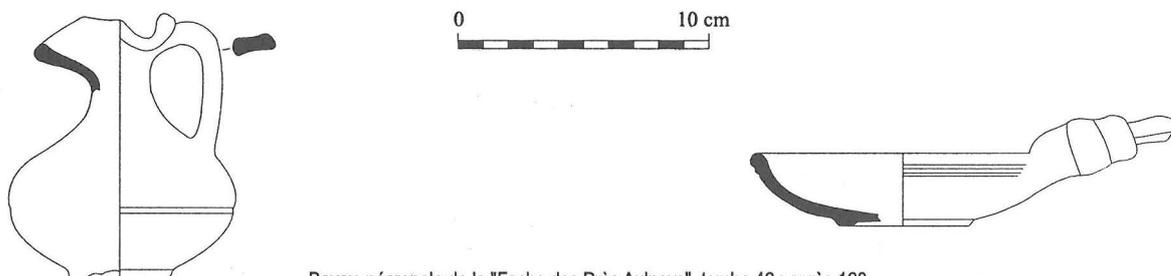
10 H. U. Nuber inventorie toute une série de représentations de scènes où figurent ensemble la patère et la cruche (Nuber 1972, pl. 19 à 31).



Bavay, nécropole de la "Fache des Près Aulnoys", tombe 106 ; période claudienne



Bavay, nécropole de la "Fache des Près Aulnoys", tombe 93 ; période flavienne



Bavay, nécropole de la "Fache des Près Aulnoys", tombe 42 ; après 120

Figure 6 - Evolution des ensembles patères/cruches (début du I^{er} s./début du III^e s.).

que dans les tombes est une particularité assez bien localisée dans le nord-est de la Gaule. Ailleurs ces dépôts semblent rares ou même absents¹¹.

Les études menées sur le matériel des nécropoles régionales montrent que ce rite apparaît dans la pre-

mière moitié du I^{er} s. Après un hiatus chronologique assez marqué d'une trentaine d'années environ, il resurgit vers la fin du I^{er} s. et perdure jusque dans la première moitié du III^e s. (Fig. 6). Cette évolution se retrouve dans la forme des objets qui ont comme

11 Un exemplaire de patère en céramique dorée de la première génération est connu dans un remblai aux Mureaux ; Barat 1990. H. U. Nuber, en 1972, donne pour l'ensemble de l'Empire, des îles Britanniques à la Syrie, 186 exemples de sépultures renfermant un couple patère/cruche en bronze ou en céramique (Nuber 1972, p. 210-220).

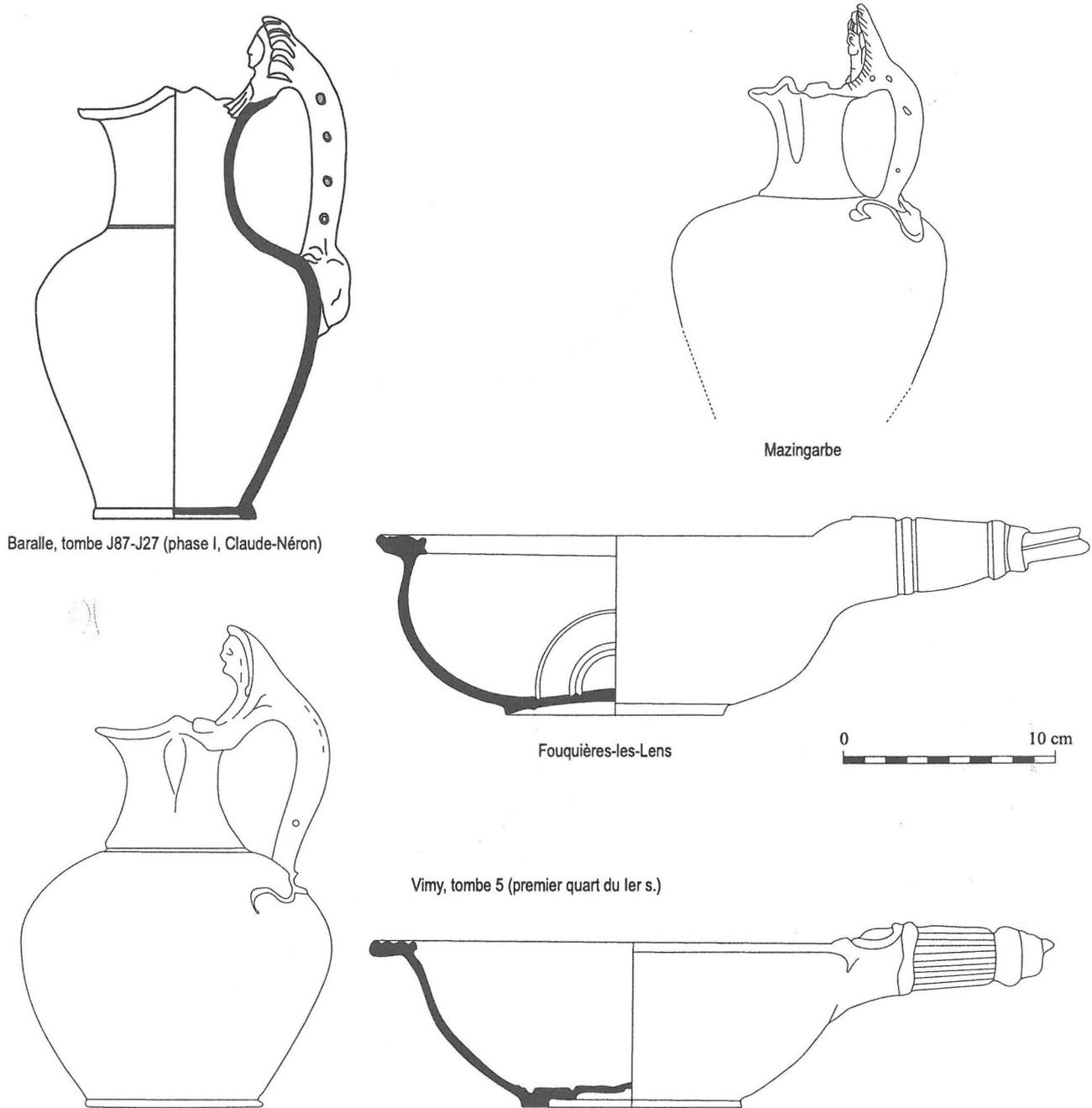


Figure 7 - Ensembles patères/cruches (début du 1^{er} s./deuxième tiers du 1^{er} s.).

caractéristique commune d'être dorés au mica.

Les couples patère/cruce en céramique¹³ rencontrés dans des contextes précoces (début du 1^{er} s.-deuxième tiers du 1^{er} s. au plus tard) sont des pièces de grande taille et de qualité imitant presque parfaitement des modèles métalliques (Tuffreau-Libre 1978)(Fig. 7). Les cruches possèdent une représentation anthropomorphe sur le haut de l'anse. Les patères sont de grande taille et leur manche est souvent

de fines cannelures. On en connaît des exemples en Atrébatie, dans des tombes isolées à Mazingarbe (Bourgeois 1997), à Saint-Nicolas-lez-Arras, à Fouquières-les-Lens, à Hénin-Beaumont (non publiée), ou dans des nécropoles à Vimy (Monchy 1977), à Baralle (Hosdez, Jacques 1989, tombe J87/J27) ou en Nervie, à Bavay (celle de la "Fache des Près Aulnoys" entre autres)¹⁴ et à Péronne-lez-Binche (B) (Faider-Feytmans 1947). Néanmoins ce rite est peu répandu. Sur

13 Il existe au II^e s. en Belgique des tombes sous *tumuli* qui ont fourni des ensembles patère/cruce en bronze (Voir Plumier 1986, Mariën 1994).

14 Dans les inventaires archéologiques des départements du Nord et du Pas-de-Calais, Roland Delmaire inventorie plus d'une vingtaine de sépultures le plus souvent isolées, contenant un ensemble à ablutions (Delmaire 1994 et 1997). Nous ne traiterons pas dans cet

les nombreuses tombes datées du I^{er} s., moins d'une quarantaine contiennent un service à ablutions, la nécropole de Vimy étant exceptionnelle quant au nombre de dépôts (cinq tombes renferment un couple patère/cruche sur 11 sépultures découvertes).

A l'époque flavienne, ces dépôts disparaissent des sépultures et ce n'est qu'à la fin du I^{er} s. que l'on en retrouve dans certaines tombes des nécropoles de Baralle et de Bavay (un service à Baralle - tombe J87/J80, 8 à Bavay et peut-être un exemple à Théroouanne, un à Grenay et un à Neuville-Bourjonval - *infra*). Les céramiques sont de bien moins bonne qualité. Les traits de la figure anthropomorphe décorant le haut de l'anse de la cruche tendent à disparaître et parfois, on trouve un autre type de cruche. De même, les stries du manche des patères s'épaississent et ne deviennent plus que le souvenir des cannelures des modèles en bronze ou disparaissent complètement (Fig. 8). Avec sa taille plus petite, le service de la tombe de Baralle préfigure ceux rencontrés au II^e s.

Au début du II^e s., ce rite ou plutôt sa symbolisation, connaît un important renouveau avec la multiplication des couples patère/cruche dans les tombes. Contrairement à ceux de la première moitié du I^{er} s., ces services se composent exclusivement de céramiques de petite taille parfois non fonctionnelles (par exemple, l'embouchure de la cruche est obstruée dans une tombe à Arsimont, Mariën 1983)(Fig. 9). Dans la nécropole de la "Fache des Près Aulnoys" à Bavay, 52 sépultures sur les 68 qui appartiennent aux phases 5, 6 et 7 qui couvrent la fin du I^{er} s. et le II^e s., contiennent un service à ablutions en réduction (Loridant 1998). L'exemple de la nécropole voisine de Blicquy où plus de 500 tombes à incinération ont été fouillées, vient renforcer *a contrario* l'hypothèse d'une réapparition assez tardive de cette pratique. En effet, seules 12 incinérations contiennent un service à ablutions¹⁵ et ces sépultures contrairement à la majorité qui appartiennent à l'époque flavienne, datent du II^e s. Dans les autres nécropoles régionales qui se réduisent le plus souvent à un groupement de quelques tombes, les incinérations avec un service à ablutions *de taille réduite*¹⁶ sont également datées du II^e s. (autres découvertes à Théroouanne (*infra*), Arsimont (Mariën 1983), Grosage (Soupert 1993), Wadelincourt (De Braekeleer 1995, p. 167)). Deux exemples, des incinérations découvertes à Théroouanne (St14 et St16 - *infra*), montrent que ces ensembles se rencontrent encore dans la première moitié du III^e s.

Les incinérations de Théroouanne possédant de tels ensembles sont relativement nombreuses. En plus de la tombe à la fiole en plomb et de celle dont le réceptacle est une amphore au col brisé (*supra*), d'autres sépultures mises au jour lors de la même campagne de

fouille, renfermaient un service à ablutions ou un des éléments du service (une patère seule par exemple). La St13, sépulture en pleine terre, possédait un service complet ; la datation proposée est les II^e s.-III^e s.¹⁷ (Thuillier 1996b, p. 32-33). La St14, tombe en amphore, contenait entre autres une patère ; l'enfouissement est daté par l'amphore, une Dressel 20, de la première moitié du III^e s. (Thuillier 1996b, p. 34). Une patère se trouvait aussi dans la St16, sépulture également en amphore ; un *terminus post quem* est donné par une monnaie de Macrin (217) (Thuillier 1996b, p. 39-42). Et enfin, un service complet, une patère et une cruche à lèvres plates identiques à une forme en céramique dorée (DOR 2, 24-1) avait été déposé dans la St17, tombe en pleine terre ; la datation proposée est : II^e s.-III^e s.¹⁸. Le caveau renfermant deux inhumations a également livré une patère et une cruche. C'est l'unique exemple à notre connaissance de l'association d'un service à ablutions avec des inhumations.

Dans les années 80, des terrassements le long de la route d'Arras ont mis au jour une dizaine de sépultures dont certaines renfermaient un service à ablutions. La tombe II était dans une demi-amphore coupée à mi-hauteur de la panse et contenait une monnaie de Trajan (*Tp*q : 110), une patère dorée au mica dans laquelle était posée une cruche en céramique dorée et un pot à col tronconique long servant d'urne (Delmaire 1984, p. 186). La sépulture IX renfermait également un service à ablutions en céramique dorée. Il était accompagné d'une cruche pour les libations, d'une lampe aux vertus apotropaïques et de 7 verreries dont une servant d'urne, d'un pot à col tronconique long et d'une monnaie de Marc-Aurèle frappée en 145. L'ensemble est daté de la seconde moitié du II^e s. (Delmaire 1984, p. 196-198). A ces tombes, s'ajoute la découverte dans les déblais d'une cruche à bec pincé et représentation anthropomorphe sur le haut de l'anse d'une grande patère (Delmaire 1984, p. 190-191) et d'une autre patère de petite taille.

Enfin, diverses surveillances de travaux effectuées à la fin des années 70, ont permis de découvrir des incinérations le long de la route de Cassel. Elles étaient le plus souvent en partie déjà détruites par les engins. On y a trouvé entre autres choses une patère en réduction ; les inventeurs la datent du I^{er} s. (Delmaire, Chevalier 1981, p. 39), sa petite taille la place plutôt au II^e s.

Des céramiques à usage funéraire ?

La patère de la tombe à la fiole en plomb est de très mauvaise qualité. Mal cuite, la pâte se délite très facilement et la conservation de l'objet a nécessité un vernis protecteur. Le mica qui enduisait sa surface a presque entièrement disparu. Les autres céramiques,

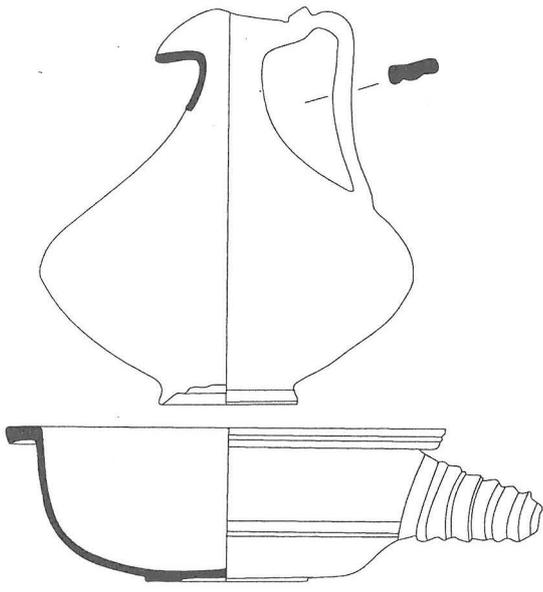
article de la dispersion spatiale du service à ablutions.

15 Chiffre incluant les découvertes de M. Demarez (Blicquy 1972, p. 25-26 : à l'époque, les auteurs interprétaient ce dépôt comme un service à libations).

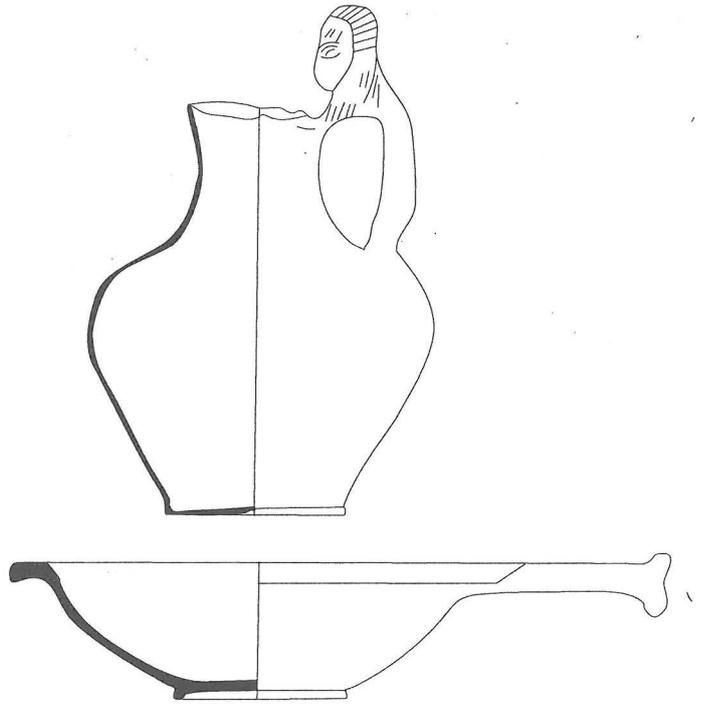
16 Ou *en réduction*, terme préférable à *miniature* qui renvoie à une catégorie de céramiques se rencontrant également en milieu funéraire.

17 Nous sommes enclins à la vue du matériel à proposer une datation plus haute dans le II^e s. ; le pot de petite taille à col tronconique se rencontrant fréquemment dans des sépultures de la première moitié du II^e s.-deuxième tiers du II^e s. au plus tard.

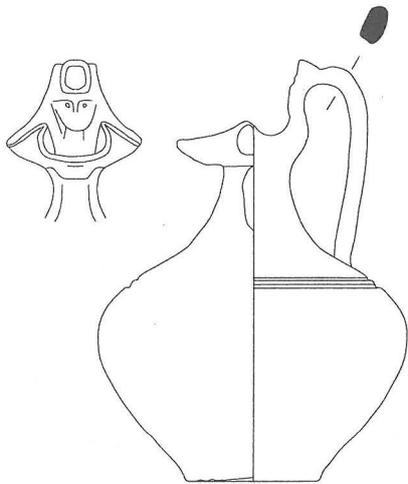
18 Le service à ablutions est à rapprocher de types connus dans des tombes de la "Fache des Près Aulnoys" à Bavay et datées des phases 6 et 7 (après 120-avant la fin du II^e s.).



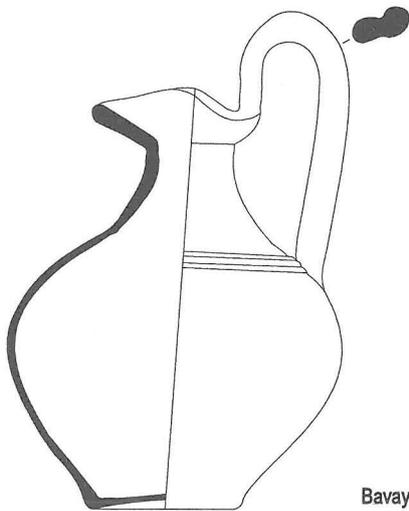
Baralle, tombe J87/J80 ; période flavienne-IIème s.



Théroouanne, nécropole de la route d'Arras, matériel hors contexte



Bavay, nécropole de la "Fache des Près Aulnoys", tombe 157 ; période flavienne



Bavay, nécropole de la "Fache des Près Aulnoys", tombe 56-b ; période flavienne

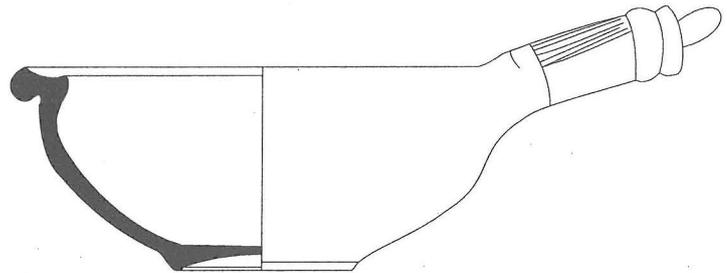


Figure 8 - Ensembles patères/cruches ; période de transition (période flavienne).

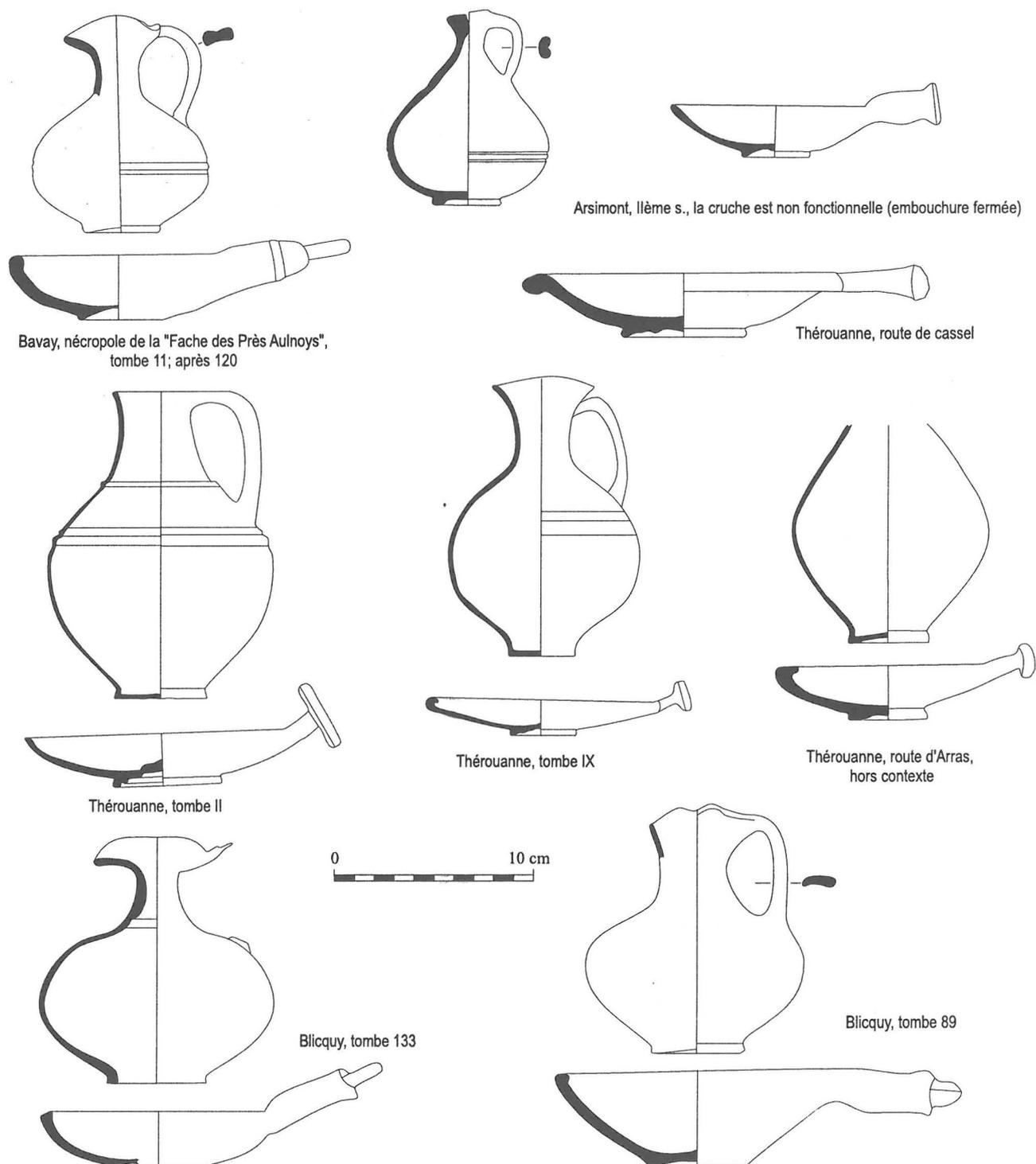


Figure 9 - Ensembles patères/cruches (fin du I^{er} s./III^e s.).

l'urne et son couvercle ne présentent pas d'altération aussi prononcée. Le même constat peut être fait pour les deux couples patère/cruche de la tombe en amphore où seule une patère a pu être remontée ; la seconde et les cruches associées sont presque totalement délitées alors que les autres céramiques sont quasiment intactes. A Bavay et à Blicquy, ces objets ont

également été retrouvés dans un piteux état ; les auteurs de Blicquy ont d'ailleurs qualifié cette catégorie de céramique¹⁹, de "poterie savonneuse" car elle fond, sous le frottement de l'eau, comme du savon (Blicquy 1972, p. 51). Dans les exemples thérouannais, il ne s'agit pas d'une pâte en "céramique savonneuse", mais d'une pâte fine très peu cuite. L'objet se détériore

19 Il y a d'autres formes comme des assiettes ou des bols (le plus souvent des imitations de Drag. 27) et deux types de revêtements, micacé ou enduit rouge.

facilement et de fait, nous pensons que son usage est principalement funéraire. Néanmoins, signalons que des patères et des cruches à bec pincé de petite taille se rencontrent parfois dans des niveaux d'occupation²⁰, mais cela reste exceptionnel.

2. Du vin ?

La cruche est l'une des céramiques que l'on retrouve le plus fréquemment dans les tombes à incinération. A Théroouanne, les fouilleurs en parlant des offrandes secondaires signalent «le nombre élevé de cruches à une anse» (Thuillier 1996a, p. 42). Ces cruches ne sont pas des offrandes secondaires mais les instruments d'une oblation de vin aux dieux Mânes. Les traces laissées par ce rite qui transparaît à travers la ou les cruches (la tombe en amphore de Théroouanne en contient deux)²¹ sont absentes de la tombe à la fiole en plomb. D'aucuns pourraient imaginer que ce rôle est dévolu à la fiole en plomb. A Délos, les amphores miniatures dont des exemplaires ont été trouvés en contexte funéraire, sont considérées comme des ex-voto. Celle de Théroouanne est-elle aussi un ex-voto riche en symbole ? Ou plus simplement une offrande secondaire exempte de sens ? Quoi qu'il en soit, et contrairement au service patère/cruche dont nous soupçonnons un emploi principalement funéraire, les coups et les traces d'usure donnent à penser que cette fiole a été utilisée à d'autres fins avant son dépôt dans l'urne cinéraire (par exemple, une fiole à parfum ou un jouet d'enfant).

III. EXTREMIQUE HOMINUM MORINI²²

Certains voient dans les dépôts de services à ablutions de qualité et de services à libations, un double sens : dans un premier temps, «on assimile des pratiques méditerranéennes donc exogènes, liées à la consommation de produits onéreux et symboliques. Ces pratiques sont ensuite affirmées au moment des funérailles où l'on prétend pérenniser le prétendu statut du défunt en l'entourant d'objets-référence» (Notte 1994, p. 55). Les dépôts de services à ablutions de petite taille (II^e s.), ne seraient plus, selon cet auteur, que «le rappel des gestes effectués par le mort durant sa vie sociale ; ainsi s'explique la miniaturisation des vases et la simplification des formes s'éloignant des prototypes métalliques et l'aberration des cruches inutilisables qui sont d'autant des preuves de la perte de sens subie par ces objets : ils doivent être alors inclus

au mobilier funéraire mais, un siècle après, on a oublié pourquoi...» (Notte 1994, p. 55).

Cette hypothèse ne nous satisfait pas car elle ne permet pas de comprendre l'important développement que connaît cette pratique à la fin du I^{er} s. Les ablutions ont été adoptées dans un premier temps par les élites. Les sépultures renfermant un couple patère/cruche de la première génération sont riches en matériel (Vimy, Bavay), cette richesse reflétant le statut aisé des défunts. Ce phénomène traduit une intégration assez rapide des classes dirigeantes dans le monde romain : jusque dans la tombe, on indique son appartenance à l'élite d'une nouvelle société. Mais il ne concerne que les zones proches des chefs-lieux urbains importants où l'armée transite, où l'administration et les *negotiatores* s'installent.

Plus tard, à partir de la fin du I^{er} s., cette pratique connaît un important engouement même s'il apparaît que dans certaines sépultures de Théroouanne, le sens vrai du rite des ablutions soit parfois mal compris par certains comme le soulignent les sépultures ne contenant qu'une seule patère (la tombe à la fiole en plomb, les sépultures St14, St16). Rappelons qu'à Bavay, 61 tombes sur 72 datées du II^e s. renferment un service à ablutions et qu'à Théroouanne, dans la nécropole "des Obléts", route d'Arras, les fouilles récentes ont mis au jour 21 sépultures, en comptant le caveau, dont 10 datées des II^e et III^e s. ; sur ce lot, 5 contiennent un service patère/cruche ou l'un des composants. Les instruments permettant les ablutions apparaissent dans des tombes moins riches sur le plan qualitatif et parfois quantitatif, appartenant certainement à des personnes de catégories sociales inférieures. Les offrandes sont de moins bonne qualité mais le symbole est bien présent. On imite ou on intègre, dans la cérémonie des funérailles, des éléments étrangers à ces catégories sociales. Cela leur permet ainsi d'affirmer leur appartenance à une communauté transformée par une romanisation de plus en plus profonde dont les effets se ressentent à Théroouanne après la conquête de la Bretagne sous Claude à partir de 43, avec le passage des armées et des commerçants vers la nouvelle province via le port de Boulogne-sur-Mer (Delmaire 1976, p. 316). L'apparition de ces nouvelles pratiques funéraires dans les sépultures montre qu'au début du II^e s., ce n'est plus un Celte que l'on enterre, mais un Morin qui se veut gallo-romain même s'il vit au bout du monde.



20 Un fragment d'assiette a été découvert dans des niveaux de la basilique du *forum* de Bavay (Carmelez 1986), les niveaux d'occupation à Liberchies (information de Fabienne Vilvorder, Centre de Recherches d'Archéologie Nationale, Université de Louvain-La-Neuve, Belgique).

21 A Bavay, quelques tombes contiennent aussi deux cruches, nous pouvons imaginer que les libations étaient abondantes, à moins que les participants bénéficient aussi de ces offrandes.

22 Figure de style de Saint Jérôme (empruntée à Virgile) qui, de Palestine, décrit dans une lettre la grande invasion de 406 et insiste sur la situation exceptionnelle du peuple Morin vivant à l'extrémité du monde connu (Delmaire 1976, p. 131, Jérôme, *Lettres*, 123, 15).

ANNEXE

Etude anthropologique de l'incinération

Sur les 696,8 g d'os brûlés qu'a livré cette sépulture, 74,7 % ont pu être identifiés. Ces vestiges osseux, dont la couleur dominante est le gris, ont été portés à une température de l'ordre de 550-600 °C (Susini *et alii* 1988). Certains fragments, notamment ceux liés aux os longs des membres inférieurs, sont de taille respectable et ont permis un remontage.

Le crâne est représenté par de nombreux fragments de voûte crânienne se clivant selon le plan du diploé. Les segments de sutures crâniennes présentent sur leur face exocrânienne de franches et libres indentations alors qu'à l'inverse, leur face endocrânienne est totalement synostosée. Une partie du maxillaire droit montre l'alvéole de la première incisive ainsi que l'amorce de la seconde. La présence de la mandibule est confirmée par un fragment de la branche montante gauche (épine de Spix). Le rachis est largement représenté puisque l'on dénombre 16 corps vertébraux relativement bien conservés. Trois appartiennent au rachis cervical (C3 à C5), dix au rachis thoracique (T3 à T12) et trois au rachis lombaire (L1, L3 et L4). Quelques arcs neuraux, ainsi que quelques processus transverses et épineux sont présents. Le corps vertébral de la quatrième lombaire présente, sur sa face supéro-latérale droite, des syndesmophytes disposés en collerette au pourtour de la corniche. Cette ostéophytose touchant l'étage lombaire a dû générer une légère ankylose de cette partie de la colonne vertébrale. Au niveau de la ceinture scapulaire, on note la présence des deux cavités glénoïdes, d'un processus coracoïde gauche et deux segments appartenant respectivement aux deux clavicules. Les fragments de côtes sont clivés selon l'axe longitudinal de l'os. Les os coxaux sont représentés par quelques fragments de crête iliaque ainsi que par un grand nombre de fragments d'ailes iliaques. En ce qui concerne les os longs des membres supérieurs et inférieurs, tous sont représentés.

Notons que dans l'ensemble, ces os sont plutôt robustes (M ?) et que les épiphyses sont entièrement soudées aux diaphyses. La détermination de ces restes calcinés, aussi minutieuse soit-elle, n'a pu mettre en évidence la présence de doublets, ni même de déceler une incompatibilité d'âge dans cet ensemble. Il est donc établi que nous sommes en présence d'une sépulture individuelle qui se rapporte à un individu adulte. Le degré de synostose avancé des sutures sur la face endo-

OS	POIDS	NOMBRE	% déterminé	% total
Fémur	119.5	33	23	17.1
Crâne	108.5	149	20.8	15.6
Vertèbres thoraciques	74.3	24	14.3	10.6
Coxaux	52	20	10	7.5
Vertèbres lombaires	36.5	3	7	5.2
Tibia	30	29	5.7	4.3
Humérus	29.6	15	5.7	4.2
Vertèbres cervicales	14.3	9	2.7	2
Sacrum	10.7	1	2	1.5
Ulna	9.3	4	1.8	1.3
Côtes	7.8	75	1.5	1.1
Clavicule	6.4	2	1.2	1
Radius	6.2	3	1.2	1
Scapula	4.6	2	0.8	0.7
Fibula	4.3	4	0.8	0.7
Mandibule	3	2	0.6	0.5
Patella	2.3	2	0.4	0.3
Phalanges mains	1	4	0.2	0.1
TOTAL déterminé	520.3	381	100	74.7
Diaphyses	45.4	185		6.5
Epiphyses	49.7	127		7.1
Esquilles	81.4	1127		11.7
TOTAL indéterminé	176.5	1439		25.3
TOTAL GÉNÉRAL	696.8	1820	100	100

Tableau de quantification pondérale et numérique simplifié.

crânienne, ainsi que le caractère dégénératif touchant le rachis lombaire, placent l'âge au décès de cet individu au-delà des trente ans. La diagnose sexuelle, quant à elle, est beaucoup plus aléatoire. En effet, même si le caractère robuste des os est indéniable et par là même, discriminant, rien ne prouve la non féminité de cet ensemble ostéologique. Pour l'heure, la détermination du sexe reste et, restera problématique dans le sens où celle-ci ne pourra se faire qu'avec une extrême réserve.

La quantification pondérale (cf. Tableau) démontre que toutes les grandes régions anatomiques sont présentes et qu'il n'y a pas vraiment de sur ou sous représentation de telle ou telle partie du squelette. Cela tend à prouver que le ramassage des os calcinés sur le bûcher s'est effectué de manière exhaustive et que le crématisse n'a pas opéré de façon sélective, voire préférentielle.

BIBLIOGRAPHIE

- Allain *et alii* 1992 : J. ALLAIN, I. FAUDUET, M. TUFFREAU-LIBRE, *La nécropole gallo-romaine du champ de l'image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, 1992.
- Barat 1990 : Y. BARAT, Le mobilier archéologique, la céramique romaine, dans *Un port de 2000 ans aux Mureaux : des Gaulois à Charlemagne*, exposition du 9 au 27 janvier 1990, Les Mureaux, 1990.
- Barbé, Bourel 1996 : H. BARBÉ, Y. BOUREL (sous la dir.), *Du terrain au musée ... trois années de recherches archéologiques dans l'Audomarois*, catalogue d'exposition, Musée de l'Hôtel Sandelin, Saint-Omer, 1996.
- Barbé *et alii* 1997 : H. BARBÉ, P. BURA, V. LASCOUR, F. THUILLIER, Théroouanne, Les Oblats, route d'Arras, dans *Bilan Scientifique Nord/Pas-de-Calais (1996)*, 1997, p. 110-111.
- Bastien, Demolon 1975 : J. M. BASTIEN, P. DEMOLON, Villa et cimetière du I^{er} siècle après J.-C. à Noyelle Godault (Pas-de-Calais), dans *Septentrion*, 5, 1975, p. 1-36.
- Belot, Canut 1994 : E. BELOT, V. CANUT, *Céramiques des 2^e et 3^e s. de notre ère issues des fouilles du "terrain Landrot" à Boulogne-sur-Mer*, EIAB, 2, 1994.
- Blamangin, Vanhille 1996 : O. BLAMANGIN, G. VANHILLE, Théroouanne, *Le bois Robichet : un ensemble céramique de la seconde moitié du I^{er} siècle*, dans *Bulletin de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, XIV, 3, 1996, p. 475-494.
- Blicquy 1972 : S. J. DE LAET, A. VAN DOORSELAER, P. SPITAEELS, H. THOEN, *La nécropole gallo-romaine de Blicquy*, *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, XIV, 1972.
- Bourgeois 1997 : A. BOURGEOIS, *Mazingarde : des origines à la Révolution*, Gauheria, 37, 1997.
- Carmelez 1986 : J. C. CARMELEZ, Les objets en terre cuite du Musée de Bavay : la vaisselle en réduction (mobilier funéraire, jouets, divers), dans *FEAP*, 1986, 8, p. 75-89.
- De Braekeleer 1995 : R. DE BRAEKELEER, Wadelincourt, découverte d'un caveau funéraire gallo-romain, dans *Un siècle de découvertes archéologiques dans l'entité de Beloeil*, Document n° 2, ASP Beloeil, 1995, p. 165-173.
- Delmaire 1976 : R. DELMAIRE, *Etude archéologique de la partie orientale de la cité des Morins*, Arras, 1976.
- Delmaire 1984 : R. DELMAIRE, Sépultures gallo-romaines à Théroouanne, route d'Arras, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de*

la Morinie, 23, 445, 1984, p. 181-204.

Delmaire 1994 : R. DELMAIRE, (sous la dir.), *Carte archéologique de la Gaule : Le Pas-de-Calais*, Pré-inventaire archéologique publié sous la direction de M. Provost, Paris 1994.

Delmaire 1997 : R. DELMAIRE, (sous la dir. de), *Carte archéologique de la Gaule : Le Nord*, Pré-inventaire archéologique publié sous la direction de M. Provost, Paris 1996.

Delmaire, Chevalier 1981 : R. DELMAIRE, A. CHEVALIER, Découvertes de sépultures gallo-romaines à Théroüanne, dans *Septentrion*, 11, 1981, p. 32-40.

Deonna 1938 : W. DEONNA, Le modilier délien, dans *L'exploration archéologique de Délos*, XVIII, 1938.

Deru 1994 (= DOR 2) : X. DERU, La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 ap. J.-C.), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 81-94.

Faider-Feytmans 1947 : G. FAIDER-FEYTMANS, La nécropole de Péronnes-lez-Binche, dans *L'Antiquité Classique*, 16, 1947, p. 79-104.

Hosdez, Jacques 1989 : C. HOSDEZ, A. JACQUES, *La nécropole à incinération de Baralle*, Nord-Ouest Archéologie, 2, 1989.

Loridant 1998 : F. LORIDANT, Autopsie d'une sépulture à incinération. La tombe 11 de la nécropole gallo-romaine de la "Fache des Près Aulnoys" à Bavay, dans *Actes de la table ronde sur les nécropoles à incinération (décembre 1996)*, Revue du Nord Archéologie, Hors Série, Lille, à paraître 1998.

Loridant et alii 1998 : F. LORIDANT (sous la dir.), H. BODART, X. DERU, R. DELMAIRE et V. CANUT, *La nécropole gallo-romaine à incinération de la "Fache des Près Aulnoys" à Bavay*, à paraître, 1998.

Mariën 1983 : M.-E. MARIEN, avec la collaboration de M.-A. DELSAUX, Tombe belgo-romaine à Arsimont (Namur), dans *Archeologia Belgica, Miscellanea Archeologica in honorem H. Roosens*, 1983, p. 95-126.

Mariën 1994 : M.-E. MARIEN, *Quatre tombes romaines du III^{ème} siècle, Thorembais, Saint-Trond et Overhespen*, Bruxelles 1994.

Monchy 1977 : E. MONCHY, *Sépultures du I^{er} s. ap. J.-C. à Vimy, Carvin 1977*.

Notte 1995 : L. NOTTE, Rôle et fonction de l'objet dans la tombe : l'exemple d'un service céramique fréquent en Gaule septentrionale, dans *Gauheria, Mélanges Eugène Monchy*, 1995, p. 43-55.

Nuber 1972 : Von H. U. NUBER, Kanne und Griffschale. Ihr Gebrauch im täglichen Leben und die Beigabe in Gräbern des römischen Kaiserzeit, dans *Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts, 53. Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1972, p. 1-232.

Plumier 1986 : J. PLUMIER, *Tumuli belgo-romains de la Hesbaye occidentale : Séron, Hanret, Bois de Buis, Penteville*, Namur, 1986.

Soupart 1993 : N. SOUPART, *La nécropole gallo-romaine de Grosage*, mémoire de 2^e licence, Université Libre de Bruxelles, 1992-1993.

Susini et alii 1988 : A. SUSINI, C.-A. BAUD et H.-O. TOCHON-DANGUY, Identification d'un traitement thermique des os préhistoriques humains, dans *Notes et monographies techniques (Actes de la 3^{ème} journée anthropologique de Valbonne)*, 24, 1986, p. 43-67.

Tchernia et alii 1978 : A. TCHERNIA, P. POMEY, A. HESNARD, M. COUVERT, M.-F. GIACOBBI, M. GIRARD, E. HAMON, F. LAUBENHEIMER, F. LÉCAILLE, A. CARRIER-GUILLOMET, A. CHÉNÉ, J.-M. GASSEND, G. RÉVEILLAC, M. RIVAL, *L'épave romaine de la Madrague de Giens (Var)*, XXXVI^e suppl. à *Gallia*, 1978.

Thuillier 1996a : F. THUILLIER, La nécropole de la route d'Arras à Théroüanne, dans H. BARBÉ, Y. BOUREL (sous la dir.), *Du terrain au musée ... trois années de recherches archéologiques dans l'Audomarois*, catalogue d'exposition, Musée de l'Hôtel Sandelin, Saint-Omer, 1996, p. 40-46.

Thuillier 1996b : F. THUILLIER, dans H. BARBÉ (sous la dir.), *La nécropole gallo-romaine de la route d'Arras, Théroüanne, "Les Oblets"*, DFS, Service Régional de l'Archéologie, juin 1996.

Tuffreau-Libre 1978 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique gallo-romaine dorée au mica dans le nord de la France, dans *Helinium*, XVIII, 1978, p. 105-125.

Tuffreau-Libre 1980 : M. TUFFREAU-LIBRE, Un four gallo-romain à Labuissière (Pas-de-Calais), dans *Gallia*, 1980, p. 291-309.

Tuffreau-Libre 1994 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique gallo-romaine du Haut-Empire en Atrébatie, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 7-28.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : Ph. BET

Frédéric HANUT : La patère en céramique dorée est-elle produite en pâte savonneuse ?

Frédéric LORIDANT : Dans le cas de Bavay, oui, dans le cas de Théroüanne, non.

Frédéric HANUT : C'est une pâte à quartz alors ?

Frédéric LORIDANT : C'est Xavier Deru qui a regardé les pâtes de Théroüanne ; ce n'est pas une céramique savonneuse mais une pâte à quartz.

André GAUDILLIERE : On regrette qu'il n'y ait pas d'échelle sur vos diapositives car on ne sait si la petite est vraiment petite ou si ce sont les autres qui sont grandes.

Frédéric LORIDANT : Elles sont toutes à la même échelle et celles de la première génération sont de grande taille et imitent la vaisselle de bronze ; la taille est bien moindre au II^e s. et les céramiques sont en "réduction". Il y a un type intermédiaire qui assure une sorte de transition mais qu'on ne retrouve que dans très peu de tombes.